

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 18/07/2019 sur www.xmarches.fr sous la référence 2019.10

Pouvoir adjudicateur :

Ville d'Épernay

7 bis avenue de champagne 51200 ÉPERNAY

marches.publics@ville-epernay.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2019.10 COULEE VERTE - TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS EN BORD DU CUBRY A
ÉPERNAY, AVENUE PAUL BERT - Lot 1 : Lot unique

Objet de la délégation : L'exécution du marché débute à compter de la date de notification de l'ordre de service de la phase 1 et s'achèvera au terme de la garantie de reprise et d'entretien constituant la phase 2.

Phase 1 Travaux aménagements paysagers : 12 semaines maximum (hors période de préparation) + 2 semaines (reprise après travaux d'éclairage public)

Phase 2 Entretien : 15 mois à compter du 1er constat de reprise des végétaux.

Type de marché : Travaux

Nomenclature (CPV) : 45112700-2 - Travaux d'aménagement paysager.

Lieu d'exécution : 51200 ÉPERNAY

Critères d'attribution :

Valeur technique 60 %

Prix des prestations 40 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 1

Date d'attribution : 16/05/2019

Montant final HT : 349 492,23 €

Opérateur économique attributaire :

IDVERDE - 56 A 58

56 BD DU VAL DE VESLE PROLONGE - 51500 ST LEONARD

France

Mail : eddy.lefebvre@fr.issworld.com

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

L'exécution du marché débute à compter de la date de notification de l'ordre de service de la phase 1 et s'achèvera au terme de la garantie de reprise et d'entretien constituant la phase 2.

Phase 1 Travaux aménagements paysagers : 20 semaines maximum (hors période de préparation) + 2 semaines (reprise après travaux d'éclairage public)

Phase 2 Entretien : 15 mois à compter du 1er constat de reprise des végétaux.

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché.

Modalités de consultation du contrat: le contrat est consultable du lundi au vendredi de 8:30 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 au service commun des marchés publics de la ville d'Épernay.

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Ville d'Epernay

7 bis avenue de champagne

51200 ÉPERNAY